



## Commandes de Croquettes Pro Plan

\* Ce service très avantageux, est **réservé aux adhérents**  
(membres actifs de l'association ou membres de l'Amicale)

### COMMANDE

Afin de limiter les risques d'erreurs dans les commandes, il n'est pas possible de commander des croquettes en dehors **du bon de commande** prévu à cet effet, disponible au Club, sur la page FaceBook du club ou jointe au mail.

Les commandes peuvent être déposées au club les samedis, remises à l'accueil, ou envoyées par la poste à l'adresse du club, accompagnées de leur règlement.

**Aucune commande ne sera acceptée par téléphone.**

Les commandes doivent parvenir au club le mercredi précédant la livraison, dernier délai.

### REGLEMENT

**Le règlement doit être joint à la commande :**

- en espèces
- par chèque à l'ordre du **Club Canin Pont à Mousson**
- par virement ( RIB sur demande)

### LIVRAISON

Les dates prévues pour les livraisons sont affichées au club, sur la page Facebook du club ou jointe au mail.

La livraison a lieu habituellement le jeudi ou le vendredi suivant la commande,  
**Chez Mr Mme Bragard, 49 Bd Ney 54700 Pont à Mousson. 03 83 82 54 73**

Dès la réception des sacs, vous serez avertis par mail et pourrez venir chercher vos croquettes rapidement. Vous pouvez téléphoner avant pour annoncer votre venue.

*C'est en regroupant nos commandes que nous obtenons des prix intéressants, et les bénévoles du club acceptent gracieusement ce travail supplémentaire.  
Cependant, ni eux ni le club ne doivent avancer l'argent pour régler les factures, ni garder les sacs en dépôt trop longtemps.*

**MERCI** de tenir compte de ces consignes.

CLUB CANIN de Pont à Mousson  
BP 181  
54706 PONT A MOUSSON CEDEX  
tel : 06 14 65 85 28